

Sommaire

Cadre général
Public cible
Objectifs
Compétences développées
Modalités de formation
Conditions de certification
Contenus de formation
Conditions d'admission
Inscription
Responsables de formation
Annulation
Reconnaissance des acquis
Accréditation
Coût
Principes pédagogiques
Intervenants
Lieu de formation
Calendrier
Formulaires

Cadre général

La Haute école pédagogique du Valais organise une formation postgrade de Praticien Formateur (PF) aboutissant à un certificat (Certificate of Advanced Studies – CAS – HEPVS de Praticien Formateur).

La formation de PF dispensée par la HEP-VS vise à développer chez les enseignant-e-s engagé-e-s dans la formation sur le terrain des étudiant-e-s de la HEP-VS les compétences professionnelles nécessaires pour assumer les responsabilités et les tâches liées à la fonction de PF, telles qu'énoncées dans le référentiel de compétences et décrites dans le contrat de formation.

En principe, les sessions de formation ont lieu à la HEP VS site de St-Maurice. Certaines sessions de formation peuvent être décentralisées.

Public cible

Le certificat de formation complémentaire de praticienne formatrice et praticien formateur s'adresse aux enseignantes et aux enseignants des cantons romands des degrés enfantins et primaires, en possession d'un titre d'enseignement reconnu par la CDIP et exerçant à 50% minimum, dans une même classe.

But de la formation

La Formation complémentaire et certifiée de praticienne formatrice et de praticien formateur vise le développement de compétences liées à l'encadrement d'un stage (didactique des savoirs professionnels) ainsi qu'à l'accompagnement, la formation et l'évaluation de stagiaires sur le terrain.

Principes pédagogiques

Les principes pédagogiques répondent aux exigences de la formation des adultes. L'expérience professionnelle des participants est constamment réinvestie. Les différents dispositifs de formation : conférences – travaux de groupe – intervision – journal de bord – démarche portfolio visent la construction de savoirs professionnels.

Développement des compétences

Les domaines de formation et les compétences s'y rattachant sont les suivants:

- **Intégration professionnelle**
Prendre en compte les normes et l'éthique dans l'exercice de ses fonctions /enseignement/PF)
Elaborer une réflexion sur le sens des actes professionnels et la transmettre.
Développer le savoir être professionnel
- **Encadrement, formation et apprentissage**
Créer un cadre propice aux apprentissages (didactique des savoirs professionnels).
Etablir une relation pédagogique constructive avec le stagiaire.

Descriptif du CAS de praticien-formateur

Former en cohérence avec les objectifs définis par la HEP et les objectifs personnels du stagiaire.

Observer de manière systématique l'enseignement du stagiaire.

Evaluer l'enseignement du stagiaire en s'appuyant sur les critères définis par la HEP.

Soutenir, accompagner la démarche d'apprentissage du stagiaire.

- **Pratique réflexive**

Analyser ses pratiques enseignantes afin d'en dégager des savoirs professionnels et identifier les modèles théoriques dont ils découlent dans le but de les discuter et de les transmettre.

Analyser ses pratiques PF pour en dégager des savoirs professionnels et identifier les modèles théoriques dont ils découlent. Renforcer et réguler ses pratiques PF en s'appuyant sur l'analyse individuelle ou collective de celles-ci.

Modalités de formation

Ce CAS compte 10 crédits ECTS (European Credit Transfer System) soit 300h.

La formation complète comprend 3 modules (au total 30 jours dont **plus de la moitié durant le temps de classe**).

Le premier module comprend 17 jours de formation répartis sur un an soit 130 h sous forme de journées de formation et de travail personnel (démarche portfolio).

Le module 2 est organisé en 10 jours étalés sur un an, soit environ 50 h sous forme de journées de formation à la HEP et d'intervisions (séances décentralisées) et environ 80 h sous la forme de pratique avec un stagiaire et de travail personnel (démarche portfolio).

Le module 3 comprend, le séminaire d'accompagnement du travail de certification (deux jours), les interventions accompagnées (1 jour) et en autonomie et le travail individuel (environ 60 heures)

Conditions de certification

Pour obtenir le CAS HEP VS de praticienne formatrice et de praticien formateur les participants sont tenus :

1. De participer de manière active et régulière (au moins 90%) aux sessions de formation et au groupe d'intervention.
2. Fonctionner comme PF durant la formation.
3. De valider les trois modules.
4. De valider le travail de certification.

Le travail de certification porte sur les différents aspects de la fonction PF et permet aux formés de rendre compte de leur niveau de compréhension et d'intégration des savoirs professionnels attendus. Il s'agit de présenter un portfolio de compétences et de le soutenir (en principe dans le groupe d'intervention).

Contenus de formation

Module 1 – 4 ECTS <i>Phase d'initiation</i>	Module 2 – 4 ECTS <i>Phase d'intégration</i>	Modul 3 – 2 ECTS <i>Phase de certification</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Intégration, Identité professionnelle et Contrat de formation • Apprentissage, formation, évaluation et andragogie I • Pratique réflexive, théorisation des pratiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Apprentissage, formation, évaluation et andragogie II • Pratique réflexive, Théorisation des pratiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Séminaire d'accompagnement au travail de certification • Présentation critique du Portfolio • Bilan de compétences

Conditions d'admission

Les conditions d'admission sont les suivantes:

1. Etre en possession d'un diplôme pédagogique reconnu.
2. Etre au bénéfice de trois ans d'expérience professionnelle **au minimum**.
3. Attester d'une formation continue.
4. Obtenir l'autorisation écrite des autorités communales et scolaires concernées.
5. Compléter le dossier d'admission dans le délai prescrit.

Inscription

Les documents pour s'inscrire à la formation de PF peuvent être téléchargés sur le site internet (www.hepvs.ch). Le dossier d'inscription doit être envoyé à la responsable du module 1 :

HEPVS
 Mme Sandmeier Renée
 Av du Simplon 13
 1890 St-Maurice
 Courriel : renee.sandmeier@hepvs.ch

Ouverture des inscriptions : Décembre 16 Délai d'inscription: 3 février 17

L'admission est effective à partir de la signature du contrat de formation.

Annulation

En cas d'annulation de l'inscription, un montant de Fr. 100.- sera perçu pour frais de dossier.

Reconnaissance des acquis

Des reconnaissances d'acquis (formation PF etc.) peuvent être délivrées par la HEP VS sur la base des informations communiquées dans le dossier d'admission.

Ces informations seront examinées, comparées avec les objectifs visés dans les différents thèmes et mise en lien avec les compétences visées par le CAS.

Le contrat de formation

Un contrat de formation régit les droits et obligations des partenaires dans le cadre de la formation de praticienne-formatrice et praticien-formateur (PF). Les objectifs généraux, le cadre global de la formation ainsi que les dispositions administratives y sont décrits. Le contrat de formation est soumis à l'approbation des candidats.

Obtention des crédits

L'obtention des crédits passe par la validation de chacun des modules.
 Les critères minimaux sont atteints ou non atteints. Les critères non atteints peuvent être retravaillés une fois.

Coûts

Pour les personnes hors canton du Valais le prix du CAS s'élève à 5'200 Fr.
Pour les enseignantes et les enseignants du canton du Valais les frais sont pris en charge par la HEP VS ; les remplacements qui en découlent sont à la charge de l'Etat

Les points forts de la formation

Module 1	
Phase d'initiation	Contenus
<i>Intégration; Identité professionnelle; Contrat de formation</i>	<ul style="list-style-type: none"> De l'enseignant au formateur : Prise en compte des compétences des enseignants Rôle, fonction et éthique du praticien formateur Mise en perspective des compétences PF Représentations et besoins Introduction au système de formation en institution et sur le terrain
<i>Formation et Apprentissage; Evaluation ; Andragogie</i>	<ul style="list-style-type: none"> Former – apprendre - évaluer Formation d'adultes Didactique professionnelle - Projet de formation Encadrer et accompagner la construction de savoirs professionnels Relation pédagogique Communication – Entretien d'aide Posture
<i>Pratique réflexive; Théorisation des pratiques</i>	<ul style="list-style-type: none"> Les outils de la pratique réflexive Outils d'analyse des pratiques Observation et protocole d'observation Supervision pédagogique Autorégulation et démarche portfolio
Module 2	
Phase d'intégration	Contenus
<i>Formation et apprentissage; Evaluation ; Andragogie</i>	<ul style="list-style-type: none"> Le stage au centre de la didactique professionnelle Encadrer et accompagner la construction de savoirs professionnels Intervision
<i>Pratique réflexive; Théorisation des pratiques</i>	<ul style="list-style-type: none"> Problématisation – formalisation des pratiques Entretien après observation Autorégulation et démarche portfolio Modélisation des pratiques

**Equipe
 pédagogique**
 Ext : intervenants externes
 Int : intervenants internes

Module 3	
Phase certificative	Contenus
	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser le travail de certification Présentation critique du portfolio et bilan de compétences
Nom / Prénom	Fonction / profil
Truffer Moreau Isabelle (Int)	Pratique réflexive, développement professionnelle - Apprentissage Didactique professionnelle - analyse des pratiques et suivi des modules 2 et 3.
Sandmeier Renée (Int)	Evaluation et planification du module 1. Didactique professionnelle. Posture PF et relation PF/Stagiaire Suivi du module 1
Mante Michel (Ext)	Observation – protocole – analyse et entretien
Salamin Morard Anne-Marie (Ext)	Aspects psycho –affectif de la relation PF/stagiaire
Theytaz Vincent (Ext) Zwissig Laurence (Ext)	Eléments de coaching
Soraya De Simone (Ext)	Identité professionnelle
Vianin Pierre (Int)	Supervision pédagogique
Walther Eric (Ext)	Ethique professionnelle

Lieu de formation

Haute Ecole pédagogique VS
 Av. du Simplon 13
 1890 St-Maurice

Calendrier

Module 1 16 jours 1/2	<i>Thèmes</i>	<i>Intervenants</i>
16 et 17 Février 17 (Durant le temps de classe)	Représentations /contrat de formation outils de base I	Sandmeier Renée Truffer Moreau Isabelle
16 et 17 Mars 17 (Durant le temps de classe)	De l'enseignant au formateur outils de base II	Sandmeier Renée Truffer Moreau Isabelle
3 et 4 Avril 17 (Durant le temps de classe)	Didactique professionnelle I Processus apprentissage adulte	Truffer Moreau Isabelle
8 et 9 Mai 17 (Durant le temps de classe)	Observation I	Mante Michel
26 au 29 Juin (Hors du temps de classe)	Aspects affectifs et relationnels Préparation du stage 1	Salamin Morard Anne-Marie Sandmeier Renée Truffer Moreau Isabelle
<i>Dates ci-dessous encore à planifier</i>		
Octobre (durant le temps de classe)	Didactique professionnelle II Préparation du stage 1	Sandmeier Renée Truffer Moreau Isabelle
Décembre (durant le temps de classe)	Analyse des pratiques Evaluation du Stage 1	Sandmeier Renée Truffer Moreau
Module 2		

Descriptif du CAS de praticien-formateur

	<i>Thèmes</i>	<i>Intervenants</i>
<p>La plupart des séances de formation du module 2 ont lieu durant les stages.</p> <p>En revanche, les séances de formation relatives au travail d'anticipation des stages 2 à 5 (4 demi-journées étalées sur 2 ans et ½) ont lieu hors du temps de classe.</p>	Supervision pédagogique (intro.)	Pierre Vianin
	Pratique réflexive	Isabelle Truffer Moreau
	Démarche portfolio	Soraya De Simone
	Observation/ entretien de formation II et III	Michel Mante
	Ethique et normes professionnelles	Walther Eric
	Analyse des pratiques PF	Isabelle Truffer Moreau
Module 3		
	<i>Thèmes</i>	<i>Intervenants</i>
<p>La séance de préparation du stage 6 a lieu hors du temps de classe toutes les autres se font durant le stage</p>	Pratique réflexive - Démarche portfolio	Truffer Moreau Isabelle Soraya De Simone
	Compétences professionnelles	
	Travail de certification	